



COMMUNICATION

N° 40 – JANVIER 2019

Commune de Rodemack

LE MOT DU MAIRE

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année 2019, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle et sportive.

L'occasion aussi de vous remercier pour votre engagement à quelque niveau qu'il soit en faveur de notre belle CITE de RODEMACK.

Aujourd'hui notre responsabilité d'élu est de regarder notre AVENIR et celui de notre Commune en face ; Nous devons avec vous imaginer des réponses qui préparent notre Commune aux défis qui l'attendent car « l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire. »

Le 30 Décembre 2015 l'acte de vente de la maison STARCK était signé entre les héritiers et l'EPFL (établissement public foncier de Lorraine) au prix de 190 000 €.

Depuis, la brasserie artisanale (BAR) et un tourneur sur bois se sont installés au rez-de-chaussée de ce bâtiment ; suite à une étude de faisabilité la Commune a acquis la grange attenante car « ce bâti forme un ensemble architectural COHERENT situé à un emplacement stratégique dans le cœur historique et touristique du bourg ancien ».

L'acte d'échange ayant été signé chez le notaire le 25.01.2018, nous pouvons ainsi poursuivre notre projet de réhabilitation : un premier pas a été franchi avec son inscription au contrat de ruralité 2017-2020 pour subventionnement.

Une 2^{ème} étape a été réalisée avec la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage, contrat de mandat public avec la SODEVAM.

Une 3^{ème} étape a été validée il y a quelques jours avec le choix du groupement Benjamin SCHOTT architectes – Metz (architecte mandataire) Yannick LABART-THIONVILLE (Bet structure), BICOME YUTZ (BET Fluides et thermique), Bureau Prévention YUTZ (SSI) VENATHEC Vandoeuvre-lès-Nancy (Acousticien).

Nous venons aussi de fêter le 2^{ème} anniversaire du multiservices « A Deux Pas du Lavoir » avec l'intégration au sein de cette structure de Mickaël, notre coiffeur.

L'année 2018 s'est terminée par le 1^{ère} anniversaire de notre boulangerie « La Villa du Pain », la construction de la ferme maraîchère à la suite des serres, la création d'un marché hebdomadaire, l'installation d'une orthophoniste et la réouverture de la « Petite Carcassonne ».

L'acquisition fin septembre 2018 de la grange LEICK, Place des Baillis, par l'EPFL va nous permettre de compléter ces activités grâce à une mise à disposition gratuite par l'EPFL au profit de la Commune.

Ainsi nous nous orientons vers une activité artisanale autour du fer et du bois, confection de meubles anciens et peut-être brocante permanente.

MANIFESTATIONS A VENIR

02 Février
**ASSEMBLEE GENERALE
RODEMACKADAM**
(Foyer)

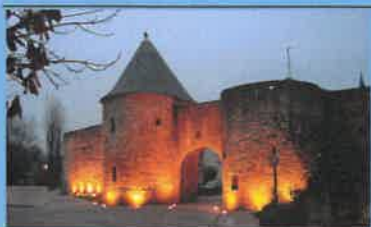
09 Mars :
**CARNAVAL
APE**
(Village)

09 Mars :
THEATRE
Le Val Sierckois
(Foyer)

15 Mars :
**SPECTACLE JEUNE
PUBLIC**
CATT'MOMES
(Foyer)

23 Mars :
CONCERT
**Chants et Musique en Pays
Mosellan**
(Eglise)

29 Mars :
**ASSEMBLEE GENERALE
POMPIERS**
(Foyer)



HORAIRES OUVERTURE :

LUNDI : 8h45-12h / 13h-16h

MARDI : 8h45-12h / 14h-19h

MERCREDI : 8h45-12h / 13h-17h

JEUDI : 8h45-12h / 13h-17h

VENDREDI/ 8h45-12h / 13h-17h



COMMUNICATION

N° 40 – JANVIER 2019

Commune de Rodemack

LE MOT DU MAIRE

MANIFESTATIONS A VENIR

02 Février
**ASSEMBLEE GENERALE
RODEMACKADAM
(Foyer)**

09 Mars :
**CARNAVAL
APE
(Village)**

09 Mars :
**THEATRE
Le Val Sierckois
(Foyer)**

15 Mars :
**SPECTACLE JEUNE
PUBLIC
CATT'MOMES
(Foyer)**

23 Mars :
**CONCERT
Chants et Musique en Pays
Mosellan
(Eglise)**

29 Mars :
**ASSEMBLEE GENERALE
POMPIERS
(Foyer)**



HORAIRES OUVERTURE :

LUNDI : 8h45-12h / 13h-16h

MARDI : 8h45-12h / 14h-19h

MERCREDI : 8h45-12h / 13h-17h

JEUDI : 8h45-12h / 13h-17h

VENDREDI/ 8h45-12h / 13h-17h

Le DYNAMISME de notre Commune se traduit par l'arrivée du très haut débit dans vos foyers en ce début d'année, par les chiffres de la population : **1240 habitants**, par les effectifs des écoles : **114 enfants** en élémentaire, **74 enfants** en maternelle, **100 enfants** en moyenne au périscolaire pour les repas de midi.

Ce dynamisme se traduit aussi à travers la saison touristique et culturelle 2018 qui s'est ouverte avec le marché aux vins des Plus Beaux Villages de France, l'ouverture de la Citadelle, les après-midis musicaux, les soirées théâtrales, Rodemack Cité Médiévale en Fête qui a battu tous les records de fréquentation, la convention de feu, le marché aux fleurs, la brocante, Noël illuminations de la Citadelle, la fête de la sorcière, etc... saison qui s'est terminée en apothéose avec une comédie musicale créée, mise en scène et jouée par une association de rodemackoise.

Merci aux responsables associatifs, aux bénévoles et à la CCCE pour son soutien sans failles.

Enfin, je suis heureux que le Centre Jean-Marie Pelt ait retrouvé une gouvernance stable avec l'élection à la présidence de Mme Catherine CLEMENT, petite cousine de Jean-Marie PELT ; il est regrettable qu'il ait fallu passer par une décision de justice pour rétablir le Centre Jean-Marie Pelt dans ses droits, à savoir, faire respecter le testament du 09 Juin 2014, écrit de la main de Jean-Marie PELT je cite : « Je lègue à titre particulier au Centre Jean-Marie PELT de RODEMACK mes terrains loués à M. Jean-Jacques WELFRINGER ainsi que mes meubles de ma maison d'ALTROFF. Les droits d'auteur de mes livres iront au Centre Jean-Marie PELT de RODEMACK ; il en est de même des séries télévisées « L'aventure des plantes. » »

Après la démission de M. Christophe HISSETTE et la tentative de mainmise sur l'association par M. François GROSDIDIER, Mme Catherine CLEMENT avec son comité, a en quelques mois réglé les frais de succession ainsi que la vente des terrains au locataire, rapatrié les meubles et donations de METZ à RODEMACK. Le Centre Jean-Marie PELT est ainsi à pied d'œuvre pour mener à bien ses projets : installation du Centre Jean-Marie PELT à la POSTE et création « du sentier européen Jean-Marie PELT » au départ de RODEMACK vers le Luxembourg, selon les volontés de Jean-Marie PELT.

CAR NOTRE SEULE MOTIVATION est de RESPECTER les VOLONTES de Jean-Marie PELT.

Je vous souhaite au nom de la municipalité et en mon nom personnel une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2019 pour vous, mais aussi pour vos proches et vos amis.

Votre Maire, Gérard GUERDER

